



# LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME AU LIMOUSIN

---

# 2015

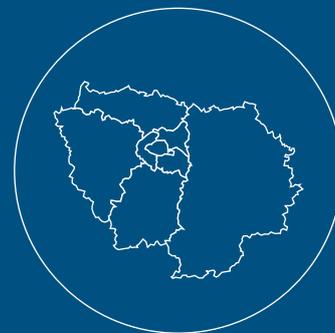
Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



# LIMOUSIN

La région compte 138 adhérents  
regroupé-e-s en 4 sections.



# ÉDITO

Défendre les droits de l'Homme n'a jamais été chose facile et consensuelle. La LDH le sait depuis sa création, puisqu'en se rangeant du côté des dreyfusards, elle dut à la fois affronter une injustice faite au nom de la raison d'Etat et une opinion publique largement acquise à la culpabilité du capitaine. Pendant sa longue histoire, et même si les menaces ont adopté au cours des temps de nouveaux visages, la LDH eut ensuite maintes fois l'occasion de mesurer l'âpreté des combats qu'elle entendait mener.

Difficile en France, la défense des droits l'est tout autant de par le monde et, dans trop de pays encore, c'est au risque même de leur vie, de leur intégrité physique et morale, que des femmes et des hommes refusent de se laisser réduire au silence et continuent de défendre la justice et les libertés. La solidarité avec toutes celles et tous ceux qui ne se résignent jamais et veulent rester debout ne souffre aucun répit, aucune défaillance.

En 2015 et comme tous les ans, la LDH a été amenée à déployer son activité sur une multitude de terrains. Comment pourrait-il en être autrement pour une association qui, dès sa création, a inscrit dans son ADN la défense de l'universalité, de l'indivisibilité et de l'effectivité des droits ? L'ambition est immense, le risque d'éparpillement est grand et il s'accompagne parfois du sentiment de manquer de bras. Mais la LDH a su garder toute l'année une activité foisonnante, en cherchant à construire des ripostes unitaires et en ayant toujours le souci de rassembler autour de valeurs universalistes. Cela est à mettre au compte de toutes celles et de tous ceux qui, partout, au quotidien, portent son identité, sa réflexion et sa capacité d'action. Leur engagement bénévole participe de la vitalité de la société civile et de l'espace public.

Cette année pourtant, le combat pour la défense des droits a pris une acuité particulière car l'actualité dramatique des

attentats et des migrations a confronté la LDH à des enjeux fondamentaux. Face à ce qu'on a appelé improprement et souvent de manière alarmiste la « crise » des migrants, le traitement par les instances européennes des nombreux réfugiés qui se présentent à nos frontières a mis en lumière le manque de projet politique commun qui fait aujourd'hui de l'Europe une association qui repose principalement sur les intérêts économiques de chaque Etat membre et qui permet à ces Etats de se renvoyer, comme une vulgaire patate chaude, des femmes, des hommes et des enfants qui errent sur les routes terrestres et maritimes dans la plus grande détresse. L'accord entre l'UE et la Turquie est venu parachever ces honteux renoncements. Ce traitement illustre le combat engagé aujourd'hui entre les valeurs universelles, sur lesquelles le projet européen était censé se construire, et la montée de populismes réactionnaires qui trouvent des relais jusque dans les gouvernements d'un nombre croissant de pays de l'UE.

Après beaucoup d'hésitations, la France elle-même ne s'est engagée qu'à accueillir trente mille réfugiés, nombre dérisoire rapporté à l'ensemble de la population française, et ceci tout en continuant à évacuer de nombreux campements dans des conditions parfois indignes et violentes.

2015 aura également été marquée par les attentats terroristes qui, à deux reprises, ont ensanglanté la France. Si ceux-ci ont donné lieu à des mouvements de solidarité remarquables, ils ont vite nourri des dérives sécuritaires et autoritaires, les multiples prorogations de l'état d'urgence en étant l'illustration même. Aux marges de ces tragiques événements, le calamiteux débat sur la réforme constitutionnelle et les différents projets de déchéance de nationalité laisseront, à n'en pas douter, des traces auprès des quelque quatre millions de nos compatriotes binationaux qui se sont sentis ainsi stigmatisés. Plus globalement, ils en laisseront aussi

auprès de toutes celles et de tous ceux qui sont attachés à l'égalité comme fondement même du socle républicain, et aux valeurs proclamées par plusieurs textes internationaux, dont la DUDH. Ils révèlent aussi les dérives d'un système politique capable des pires initiatives politiciennes pour flatter les relents populistes d'une société en crise.

Dans un climat marqué à la fois par un désenchantement croissant envers le politique et la volonté de beaucoup de citoyen-ne-s de trouver de nouvelles procédures de délibération et d'invention démocratique, il n'est pour la LDH qu'un objectif, celui d'une démocratie vivante, active, sociale. Il n'est qu'un seul chemin, la défense globale et inconditionnelle des droits et des libertés, partout et pour tous, sans exception liée au genre, à la religion réelle ou supposée, à l'origine sociale ou ethnique. Rarement les responsabilités de la LDH et les attentes qu'elle suscite n'auront été aussi grandes et sans doute, pour longtemps.

**Françoise Dumont**  
Présidente de la LDH

# LA LDH LIMOUSIN EN ACTION EN 2015

## Editorial de Céline Puharre, déléguée régionale

Les sections du Limousin se sont très largement impliquées dans le cadre des grandes orientations définies par le Comité central, qu'il s'agisse de la campagne d'adhésion, de la campagne de dons ou de la campagne pour les élections régionales.

Elles ont aussi chacune mis en œuvre, selon leur sensibilité et leur disponibilité, des actions de sensibilisation aux problèmes rencontrés au cours de cette année : non-respect des droits fondamentaux, droit d'asile, droits des femmes, liberté d'expression, liberté de conscience... Les élections départementales puis régionales ont été pour les sections l'occasion de réaffirmer les dangers des partis politiques extrêmes mais aussi les incertitudes liées aux compétences de ces nouvelles structures territoriales. Le constat a été fait, au niveau du comité régional, des difficultés à mettre en œuvre en Limousin une action régionale des sections, les ligueurs investis donnant la priorité aux actions locales. Ce qui laisse interrogatif quant à la mise en œuvre d'un comité régional calqué sur la nouvelle région administrative...

## Dans la défense des droits des étrangers

La section de Limoges a été très active et partie prenante à la création d'un collectif avec diverses associations locales (Maison des droits de l'Homme, SOS Racisme, Mrap...) et des particuliers, en vue de l'accueil des migrants. Parallèlement, une conférence avec Catherine Wihtol de Wenden sur « Migrations internationales : où en sommes-nous », a été organisée. Une exposition itinérante du Musée de l'immigration intitulée « Bande

dessinée et immigration » a été présentée en collaboration avec le conseil régional du Limousin.

La section de Guéret a débattu dans ses réunions du projet de loi sur le droit d'asile et celle de Brive est intervenue auprès du directeur du Cada pour un meilleur accueil des demandeurs d'asile. La section de Brive a aussi accompagné plusieurs migrants dans leurs démarches administratives. Une formation des travailleurs sociaux et avocats sur le thème des droits des mineurs isolés étrangers a été organisée avec le Gisti, à Brive.

## Dans la défense de la liberté d'expression

Café des droits de l'Homme, conférences, rassemblements citoyens ont été l'occasion, pour les sections du Limousin, de réaffirmer le droit à la liberté de conscience et à la liberté d'expression.

A Brive, à Limoges, à Guéret, il y a eu une forte implication des sections dans les manifestations contre le massacre des journalistes de *Charlie Hebdo* le 11 janvier.

A Limoges, conférence intitulée « Protection des convictions religieuses et liberté d'expression en Europe » a été organisée.

## Dans la défense du principe de laïcité et l'affirmation du vivre ensemble

Présentation, à Limoges, suivie d'un débat avec la réalisatrice du film de Marjorie Déjardin, *Le Philosophe et les Croyantes*. Soirée préparée et présentée avec les représentants des cultes et d'associations de la société civile.

## Dans la défense des droits des femmes

La LDH Brive Corrèze travaille en concertation avec l'Association corrézienne de lutte contre les violences faites aux femmes.

La LDH 87 a organisé un café-débat public sur la prostitution avec des témoignages de chercheurs spécialisés, dans le Limousin mais aussi en Amérique du Sud.

## Lutte contre les discriminations

Le groupe « Discrimination » de la LDH 87 a poursuivi et amplifié ses interventions en milieu scolaire ainsi que dans les centres de loisirs.

## Faire mieux connaître les sections en Limousin et ainsi susciter de nouvelles adhésions

Conférences de presse avant les manifestations (répondre aux extrêmes droites à Brive), rassemblements citoyens (devant le monument aux morts de Gentioux, pour la LDH de Brive) ; participation au Forum des associations et à la Semaine de la solidarité internationale pour la section de Brive, et à Limoges, pour la section LDH 87. Ces événements ont été des moments forts pour présenter la LDH. Des contacts avec les hommes et femmes politiques ou les services administratifs ont aussi été un moyen de démontrer, notamment à Brive, le rôle et l'impact de l'association pour le respect des droits de tous.

# LES CONTACTS DANS VOTRE RÉGION



## Comité régional

### Limousin

limousin@ldh-france.org

## Section

### Brive et Corrèze

Maison des Associations  
Place Jean-Marie Dauzier  
19100 Brive-la-Gaillarde  
06 85 60 89 95  
brive@ldh-france.org



ldh19

## Section

### Tulle

2, rue de la Bride  
19000 Tulle  
ldh.tulle@free.fr  
05 55 26 33 12

## Section

### Limoges

22, Rue du Lieutenant Meynieux  
87000 Limoges  
05 55 03 36 01  
06 70 10 13 70

ldh87@ldh-france.org



ligue des droits de l'Homme 87

Pour obtenir les coordonnées d'une autre section ou fédération, contactez le comité régional du Limousin.

---

## Adhérer à la LDH

Pour adhérer directement sur Internet, rendez-vous sur [www.ldh-france.org/Adherer](http://www.ldh-france.org/Adherer)  
ou envoyez ce bulletin à LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris

Mme  M. .... Prénom : .....

Adresse : ..... Tél. : .....

..... Mail : .....

Je souhaite adhérer à la LDH.



 **LdH — Ligue des droits de l'Homme**  
138 rue Marcadet – 75018 Paris  
Tél. 01 56 55 51 00 – Fax 01 42 55 51 21  
ldh@ldh-france.org – www.ldh-france.org